



École alsacienne

## Communiqué du vendredi 24 février 2023 Organisation des enseignements lors des épreuves du baccalauréat de mars 2023

Chers élèves, Chers parents, Chers collègues,

Comme tous les ans, l'École alsacienne est centre d'examen pour les épreuves du baccalauréat. L'organisation de certaines de ces épreuves au mois de mars impose un certain nombre de contraintes sur le fonctionnement du collège et du lycée, que nous avons cherché à limiter. Vous trouverez ci-dessous les dates essentielles à retenir pour chacun des niveaux de classe.

Nos équipes éducatives restent à votre disposition pour toute question, et vous transmettront d'éventuelles informations complémentaires dans les prochaines semaines.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Bien cordialement,

Brice Parent, directeur du collège-lycée  
Thomas Portnoy, directeur adjoint du lycée

### De la 6e à la 1e

- En raison des épreuves écrites du baccalauréat des élèves de Terminale, il n'y aura aucun cours en présence à l'École alsacienne **les lundi 20 et mardi 21 mars 2023**. Les élèves travailleront à distance (cours en visioconférence ou travail en autonomie).
- En raison des épreuves expérimentales du baccalauréat des élèves de Terminale :
  - les cours de Physique-Chimie sont annulés **le jeudi 30 et le vendredi 31 mars 2023** ;
  - les cours de SVT sont annulés **le jeudi 30 mars 2023**.
- Entre le jeudi 23 mars et le mercredi 5 avril 2023, certains professeurs pourront être ponctuellement absents en raison des corrections du baccalauréat : les informations seront communiquées aux familles au cas par cas.



## Activités périscolaires (concerne l'ensemble des niveaux)

Sauf indication contraire communiquée par l'équipe éducative, les ateliers périscolaires et les études encadrées du collège-lycée sont annulés le lundi 20 et le mardi 21 mars 2023.

### Niveau Terminale

- Tous les cours sont maintenus selon l'emploi du temps habituel **jusqu'au vendredi 17 mars 2023**.
- Entre le vendredi 10 et le vendredi 17 mars 2023, les élèves convoqués à leur épreuve orale de la spécialité LLCE sont libérés de cours la demi-journée de leur épreuve.  
*👉 Attention : cette épreuve se déroule dans un centre d'examen extérieur, merci de bien consulter votre convocation individuelle et vous présenter à l'adresse indiquée 30 min avant le début de l'épreuve.*
- Les épreuves écrites de spécialités auront lieu **le lundi 20 et le mardi 21 mars 2023**. Tous les cours sont annulés ces deux jours. Les élèves se présentent à l'École alsacienne à l'heure indiquée sur leur convocation individuelle.
- Tous les cours de Terminale sont également annulés le mercredi 22 mars 2023. Reprise des cours selon l'emploi du temps habituel **dès le jeudi 23 mars 2023**. Seuls les cours de spécialités ne seront pas assurés le jeudi 23 et le vendredi 24 mars 2023 ; les élèves seront libérés sur ces créneaux.
- Reprise des cours de spécialités **dès le lundi 27 mars 2023**. Certains professeurs seront absents en raison des corrections du baccalauréat : les informations seront communiquées aux familles au cas par cas.
- Évaluations des compétences expérimentales en SVT et en Physique-Chimie, et évaluations pratiques en NSI : **du mardi 28 au vendredi 31 mars 2023** :



École alsacienne

- Tous les cours sont maintenus sauf :
  - le cours de spécialité NSI du mardi 28 mars 2023 ;
  - les cours de SVT (spécialité et enseignement scientifique) du jeudi 30 mars 2023 ;
  - les cours de Physique-Chimie (spécialité et enseignement scientifique) du jeudi 30 et du vendredi 31 mars 2023.
- les élèves qui suivent ces spécialités seront amenés à quitter ponctuellement leur classe en cours de journée pour se rendre à leurs épreuves, qui se déroulent à l'École alsacienne. Ils recevront une convocation individuelle dans le courant du mois de mars.